

Contrat d'abonnement Eau / Assainissement

Réservé à l'administration

Référence du contrat :

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire (attention la date d'effet est la date de signature de ce contrat)
- joignez les photocopies de toutes les pièces justificatives demandées : carte d'identité, état des lieux, attestation notaire, extrait Kbis
- retournez votre demande au service des eaux du Grésivaudan – 390 rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex ou par mail à servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

Informations à compléter et signer :

Adresse desservie

Adresse du lieu desservi

Code postal _____ Commune

N°compteur Relevé compteur

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date ____ / ____ / ____

S'agit-il d'une demande d'abonnement nécessitant la pose d'un compteur ? (cochez la case)

Identification de l'ancien occupant :

Mme/M. Nom.....Prénom :

Identification du titulaire du contrat (joindre justificatif d'identité)

- Propriétaire (joindre attestation du notaire et photo justifiant le relevé du compteur)
- Locataire (joindre l'état des lieux justifiant le relevé de compteur et contrat de bail)

Mme/M. Nom.....Prénom : Né(e) le : ____ / ____ / ____

Mme/M. Nom.....Prénom : Né(e) le : ____ / ____ / ____

Nombre de personne au foyer

Ou EntrepriseContact

N°SIRET (obligatoire) _____ (Joindre un extrait Kbis de votre société)

Adresse de facturation :

Code postal _____ Commune

Téléphone..... Courriel

Il est convenu que :

Le Grésivaudan est tenu de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service. L'ouverture du branchement existant et conforme sera effectuée dans un délai de 5 jours ouvrés maximum après signature de ce contrat. Le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation (voir les modalités dans la notice d'application).

Le titulaire du présent contrat :

→S'engage à se conformer au règlement de service de distribution d'eau, dont un exemplaire est remis ce jour, sans préjudice des voies de recours de droit commun.

→Déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat, ainsi que du livret d'accueil.

→Reconnaît que la souscription de ce contrat vaut commande avec obligation de paiement de la fourniture d'eau ainsi que les autres prestations assurées par le Grésivaudan que le règlement défini à la charge de l'usager. Les frais d'accès au service seront facturés lors de la 1^{ère} facturation (au tarif en vigueur).

→Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'usager doit contacter tout d'abord le service des eaux pour régler le différend qui l'oppose. Si la solution n'est pas satisfaisante, l'usager a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

→L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser le formulaire de type rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté, dans les 14 jours, par courrier recommandé.

Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues.

Si vous souhaitez que le service prenne effet avant l'expiration du délai de rétractation, cochez cette case.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci- dessus.

Fait le ____ / ____ / ____

Signature : (exemplaire à retourner au Grésivaudan)